

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 21 février 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2023

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL arrivée à 19h38 (point 1), Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR arrivée à 19h45 (point 1), Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Sébastien GACON, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN arrivée à 19h36 (point 1), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Alexandra DURY, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Frédéric VIAL), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC),

Date de convocation : 9 février 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe PAUGET

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 23

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°16-2023 : Demandes de subvention au titre du DETR Route de Sermérieu

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la municipalité souhaite réaliser des travaux de sécurité sur Route de Sermérieu, voie départementale en agglomération.

Le Maître d'œuvre, CONSEIL MGC, a estimé le montant des travaux à 227 832€ HT, honoraires de MOE compris.

L'opération consiste notamment en l'aménagement de sécurité.

Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – programmation 2023 – au titre des aménagements de sécurité routière.

Les projets doivent être présentés aux services de la préfecture et sont susceptibles de recevoir une subvention à hauteur de 20 % de la dépense subventionnable, soit une aide maximale de 45 566.40 €.

Monsieur le Maire précise que le plan de financement est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-16-2023-DE
Date de télétransmission : 27/02/2023
Date de réception préfecture : 27/02/2023

Financement	Montant HT	Taux
Subventions Etat (DETR) Région	45 566 €	20%
Département CCBD	40 000 €	50 % plafonnés à 40 000 € Soit 17.55% de l'opération
<u>Commune de Morestel</u> Autofinancement	142 266 €	62.45%
Total financements	227 832 €	100%

Les travaux se dérouleront au 3^{ème} trimestre 2023.

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le plan de financement ci-joint,
- SOLLICITE l'aide de l'état au titre de la DETR pour les travaux de sécurité Route de Sermérieu.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 21 Février 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

AFFICHAGE LE :

Frédéric VIAL

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-16-2023-DE
Date de télétransmission : 27/02/2023
Date de réception préfecture : 27/02/2023